

## DUPLAA Didier

### 5 décembre 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 4 octobre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Didier, Jean-Paul DUPLAA, commissaire de justice associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « CDJ SUD », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

**Associé (s) en exercice :**

Cécile BARRA, Alessandro SALVETTI

---